

CHAMPAGNE ARDENNE

35 – 37, rue Ponsardin

(entrée au n° 37)

51100 REIMS

Tél. 03 26 88 52 66

Fax 03 26 88 17 70

E-mail : S3REI@SNES.EDU

Internet : www.reims.snes.edu

Permanences tous les après midi

Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Reims, le 3 octobre 2008

Le secrétariat Académique du SNES

Cher(e) collègue,

Nous espérons tout d'abord que votre premier mois en tant que titulaire s'est passé pour le mieux, même si vous savons qu'il fut chargé.

Vous découvrez maintenant qu'en plus d'un temps complet, votre nouveau métier vous réserve des surprises, bonnes et mauvaises :

- TZR malgré vous, alors que les titulaires de postes fixes voient leurs effectifs et les heures sup augmenter,
- remplacement connu fin août ou même après !
- Poste à cheval sur plusieurs établissements, parfois hors discipline ou en SEGPA ;
- dispositif T1 qui alourdit encore davantage votre semaine par des formations hors temps scolaire ;
- prime inattendue (mais bienvenue !) de 1500 euros annoncée pour novembre, loin de compenser cependant la perte de pouvoir d'achat enregistrée depuis des années pour l'ensemble des collègues.

Ces conditions sont celles de la grande majorité des jeunes enseignants, CPE ou Copsy sortant des IUFM ou titulaires depuis peu. Parfois, elles parviennent à décourager ; souvent, elles risquent de faire oublier à quel point nous exerçons des professions passionnantes !

Le **24 septembre dernier**, vous avez pu nous rencontrer à Reims lors de votre 1^{ère} journée de formation T1. Nous vous avons adressé un guide du jeune prof, un guide TZR pour ceux qui sont TZR et un document récapitulant les revendications du SNES en ce qui concerne la formation des T1.

Dès la semaine précédente, plusieurs d'entre vous n'ont pas manqué de nous informer des difficultés que posaient cette formation : surcharge de travail, multiplication des jours d'absence et donc difficultés prévisibles pour terminer les programmes, difficultés d'organisations personnelles face à ces journées de formation, déplacements longs et coûteux... Nous avons donc saisi l'occasion d'une audience le 19 septembre avec le recteur pour évoquer ces difficultés et le fait que contrairement à ce qui pouvait se passer dans certaines académies les néo-titulaires de l'Académie de Reims ne bénéficiaient d'aucune décharge horaire pour suivre cette formation obligatoire.

Après la réunion du 24, plusieurs d'entre vous nous ont fait état d'un grand mécontentement en ce qui concerne le déroulement de la journée : interventions des plus provocatrices (vous conseiller d'aller chercher vos clés et votre code de photocopies fin septembre), absence de réponse à vos questions...

Afin que nous puissions faire une synthèse des difficultés et les faire remonter au recteur (vous trouverez au verso le courrier que nous avons adressé au recteur ce jour) et aux IPR chargés de la formation, nous vous proposons de nous adresser par mail (yannick.lefebvre@reims.snes.edu ou esther.jobertie@reims.snes.edu) ou courrier votre ressenti concernant la formation qui vous est proposée cette année, ce que vous en attendez et ce que vous souhaitez voir amélioré.

Dès votre entrée à l'IUFM, vous avez été en contact avec le SNES, lors des permanences dans les centres de formation, lors des réunions organisées pour vous ou directement au siège académique, par le biais de nos publications,

Vous avez pu constater l'intérêt et la qualité de l'information apportée, mais aussi le rôle joué par notre syndicat dans la défense de vos intérêts individuels et dans l'action collective. Vous pouvez nous rejoindre en vous syndiquant. Une liste de discussion afin que les néotitulaires syndiqués puissent nous faire remonter les problèmes et échanger est mise en place par le SNES. Nous souhaitons vous accompagner encore au cours de cette année, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour le secrétariat Académique du SNES, Esther JOBERTIE, Yannick LEFEBVRE, Patrick SARRAZIN.